

(titre niveau Bac+2 – RNCP 38921 niv 5)

Chef de projet en rénovation énergétique performante



Objectifs

L'apprenant sera capable :

- Concevoir un projet de rénovation énergétique performante,
- Piloter un projet de rénovation énergétique performante sur les plans humain, méthodologique et budgétaire,
- Coordonner la réalisation des travaux de rénovation énergétique performante sur le plan technique et de la qualité.

Les métiers visés

- Chef de projet en rénovation énergétique
- Chargé d'affaires en rénovation énergétique
- Technico-commercial en rénovation énergétique

Le chef de projet en rénovation énergétique performante intervient agit en tant que prestataire en appui à la maîtrise d'ouvrage d'un projet pour des particuliers, des entreprises, des bailleurs sociaux, des collectivités territoriales.



NIVEAU REQUIS

Certification de niveau 4
ou
2 années d'expérience professionnelle en lien avec la certification ;



ALTERNANCE

Formation de 12 mois en alternance : 1 semaine en centre et 2 semaines en entreprise.



PUBLIC VISE

Salarié en formation continue ou en reconversion.
Demandeurs d'emploi
Apprentis



LIEU

Éco-Campus Provence
Formation
445 rue Gabriel Besson
04220 Sainte-Tulle

PREREQUIS

Etre titulaire d'une certification de niveau 4 validé et satisfaire aux épreuves de sélection de l'établissement ou Justifier de 2 années d'expérience professionnelle en lien avec la certification visée et satisfaire aux épreuves de sélection de l'établissement ;

PREREQUIS RELATIONNEL

Curiosité, écoute active, esprit d'équipe, rigueur, méthode et persévérance, aptitude à la communication orale et écrite.

RYTHME D'ALTERNANCE

1 semaine en centre de formation et 2 semaines en entreprise.

PUBLIC VISÉ

Personnes éligibles aux contrats d'alternance :

- Contrat d'apprentissage (max 29 ans ou RQTH, autres cas selon réglementation)
- Contrat de Professionnalisation (inscrits Pole Emploi)
- Salariés en Pro-A
- Personnes en reconversion (nous consulter)

Salarié d'entreprise :

- Possibilité de suivre des modules spécifiques
- Possibilité de reconversion professionnelle

DÉLAIS D'ACCÈS

- A partir de 90 jours avant le début de formation
- Inscription après le début de formation possible : nous consulter pour positionnement.

MODALITÉ D'ACCÈS

- Entretien de recrutement
- Étude personnalisée du dossier candidat – CV, lettre de motivation, expériences professionnelles et personnelles.

TARIFS

- Cout pédagogique prise en charge par l'OPCO dans le cadre d'un contrat d'alternance :
 - Contrat d'apprentissage
 - Contrat de Professionnalisation
 - Pro-A
- Autre dispositif : Nous consulter.

- Une prise en charge partielle des frais annexes de type repas, nuitée, premier équipement peut être sollicitée auprès de l'OPCO dans le cadre d'un contrat d'apprentissage ;

MODALITÉS PEDAGOGIQUES

Synchrone : Cette synchronicité de l'apprentissage facilite l'interactivité, les participants à la formation peuvent directement poser leurs questions au formateur ou échanger avec les autres apprenants.

Présentiel

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES MOBILISÉES

Rythme alterné en centre de formation et entreprise ;

- Positionnement et restitution au Maître d'Apprentissage ;
- Rencontre Maître d'Apprentissage/Formateur référent/Représentant légal ;
- Livret de suivi/apprentissage ;
- Visite en entreprise Séances de tutorat/accompagnement individualisé ;
- Réunions pédagogiques ;
- Formation en présentiel ;
- Équipe pédagogique pluridisciplinaire disposant de nombreuses années d'expériences dans le métier et dans la formation professionnelle ;
- Formation appliquée par une pédagogie inversée, capitalisation sur les périodes en entreprise et complément en centre de formation, pédagogie par objectif ;
- Méthodes actives : TP, travaux de groupes, exposés, mises en situations, vidéo, visites d'entreprises.

MOYENS PEDAGOGIQUES

Rythme alterné en centre de formation et entreprise ;

- Positionnement et restitution au Maître d'Apprentissage ;
- Rencontre Maître d'Apprentissage/Formateur référent/Représentant légal ;
- Livret de suivi/apprentissage ;
- Visite en entreprise Séances de tutorat/accompagnement individualisé ;
- Réunions pédagogiques ;
- Formation en présentiel ;

- Équipe pédagogique pluridisciplinaire disposant de nombreuses années d'expériences dans le métier et dans la formation professionnelle ;
- Formation appliquée par une pédagogie inversée, capitalisation sur les périodes en entreprise et complément en centre de formation, pédagogie par objectif ;
- Méthodes actives : TP, travaux de groupes, exposés, mises en situations, vidéo, visites d'entreprises.

OUTILS PÉDAGOGIQUES

Plateaux techniques pédagogiques pour les travaux pratiques, White board, vidéo projecteur, salle de cours, vidéos.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

Ils constituent les 3 blocs de compétence :

- Concevoir un projet de rénovation énergétique performante,
- Piloter un projet de rénovation énergétique performante sur les plans humain, méthodologique et budgétaire,
- Coordonner la réalisation des travaux de rénovation énergétique performante sur le plan technique et de la qualité.

CONTENU DE LA FORMATION

Activité 1 : Veille sur les évolutions et innovations d'ordres normatif, règlementaire, législatif et technologique en matière de rénovation énergétique performante

- Identification et sélection des sources d'information de référence dans le domaine de l'environnement, de la construction et de la rénovation énergétique.
- Participation aux événements professionnels du secteur (salons, congrès, colloques...) et rencontre de ses acteurs.
- Analyse des informations collectées, en matière d'évolutions normatives, règlementaires et législatives, ainsi que d'innovations technologies.

Activité 2 : Analyse du besoin du commanditaire et du contexte d'un projet de rénovation énergétique performant

- Définition des informations à collecter et des investigations à mener concernant le bâtiment.
- Organisation de la prise et du traitement d'informations permettant la qualification de la performance environnementale du bâtiment.

- Etude du bâtiment et de ses caractéristiques in situ.

Activité 3 : Détermination des travaux de rénovation à conduire pour assurer la performance énergétique du bâtiment

- Identification et formulation de recommandations prioritaires en vue d'une rénovation énergétique performante du bâtiment. Traduction des recommandations formulées en travaux de rénovation énergétique dimensionnés en fonction des caractéristiques techniques et physiques du bâtiment.
- Evaluation de l'opportunité et choix des solutions intelligentes de gestion de la consommation énergétique du bâtiment à intégrer au projet de rénovation.
- Formalisation et présentation au commanditaire des différentes hypothèses de rénovation énergétique performante (nature des travaux, choix des matériaux, choix des systèmes énergétiques, durée des travaux, période de mise en œuvre...).

Activité 4 : Elaboration de l'ingénierie financière du projet de rénovation énergétique performante

- Evaluation du coût des travaux constitutifs du projet de rénovation énergétique performante.
- Analyse de la situation du commanditaire sur le plan institutionnel, social et fiscal.
- Identification des dispositifs d'incitation et/ou de facilitation au financement des travaux de rénovation énergétique performante ouverts au commanditaire compte tenu de son profil et de sa situation.
- Accompagnement du commanditaire dans le montage des dossiers de financement du projet de rénovation énergétique performante.

Activité 5 : Organisation de la réalisation du projet de rénovation énergétique performante

- Recherche et identification des professionnels et corps de métier à mobiliser dans le projet de rénovation énergétique performante.
- Participation à la définition des conditions d'engagement des professionnels et corps de métier à mobiliser dans le projet de rénovation énergétique performante.
- Etablissement des phases et étapes de réalisation du projet de rénovation énergétique performante.

- Détermination des échéances de réalisation de chaque étape du projet de rénovation énergétique performante, fondée sur une estimation réaliste des durées et efforts.
- Définition des conditions d'intégration et d'accueil des professionnels en situation de handicap impliqués dans le projet de rénovation énergétique performante.

Activité 6 : Préparation de la mise en œuvre opérationnelle des travaux de rénovation énergétique performante

- Cadrage et formalisation des contributions des différents corps de métier impliqués dans la réalisation des travaux de rénovation énergétique performante.
- Organisation de la mise en œuvre des travaux de rénovation énergétique performante sur le plan règlementaire.
- Organisation de la mise en œuvre des travaux de rénovation énergétique performante sur le plan logistique.

Activité 7 : Suivi du déroulement des travaux de rénovation énergétique performante

- Visites régulières du chantier de des travaux de rénovation énergétique performante.
- Transmission aux différents corps de métier impliqués dans les travaux de rénovation énergétique des consignes assurant la cohérence, la complémentarité et la performance des ouvrages réalisés.
- Appui technique à la résolution des problèmes de tous ordres affectant le déroulement des travaux de rénovation énergétique performante.

Activité 8 : Suivi du projet de rénovation énergétique performante aux niveaux méthodologiques et budgétaire

- Choix et construction des outils de pilotage du projet de rénovation énergétique performante.
- Renseignement régulier des outils de pilotage du projet de rénovation énergétique performante.
- Analyse en continu des indicateurs de suivi du projet de rénovation énergétique performante.

- Repérage, anticipation et traitement de toute dérive dans la mise en œuvre du projet de rénovation énergétique performante.

Activité 9 : Animation de l'écosystème du projet de rénovation énergétique performante par la mobilisation des méthodes de management et de communication adaptées

- Initialisation et entretien de la communication avec les différentes parties prenantes du projet de rénovation énergétique performante, dans un contexte de travail synchrone/asynchrone et présentiel/distanciel.
- Partage et diffusion des informations relatives à l'avancement du projet de rénovation énergétique performante.
- Animation de réunions en présentiel et à distance.

Activité 10 : Vérification de la conformité et évaluation de la performance des travaux de rénovation énergétique réalisés

- Contrôle des travaux de rénovation énergétique performante réalisés et de leur alignement avec les exigences du projet.
- Vérification de l'efficacité énergétique et environnementale des travaux réalisés et de l'atteinte des objectifs de performance définis.
- Appui au commanditaire pour la réception finale des travaux de rénovation énergétique performante.

MODALITÉS D'ÉVALUATION ET DE SUIVI

La conception d'un projet de rénovation énergétique performante, matérialisé par :

- La formulation de préconisations fondée sur des études préalables en vue de l'amélioration de la performance environnementale d'un bâtiment, intégrant les dernières évolutions règlementaires et législatives, ainsi que les innovations technologiques récentes.
- La nature des travaux à réaliser selon une approche intégrée.
- L'estimation chiffrée des travaux à réaliser.
- Le plan de financement du projet de rénovation énergétique performante, incluant un dossier de demande de financement.

Le pilotage d'un projet de rénovation énergétique performante sur les plans humain, méthodologique et budgétaire, matérialisé par :

- L'organigramme de l'équipe projet et le choix des professionnels impliqués.
- Le calendrier de réalisation du projet de rénovation énergétique performante.

Le pilotage et le suivi sur le plan technique d'un projet de rénovation énergétique performant, incluant :

- Le cahier des charges des contraintes et exigences conditionnant les ouvrages à réaliser.
- Les règles d'accessibilité, d'hygiène et de sécurité à respecter.
- Les modalités d'approvisionnement du chantier.
- La coordination des professionnels des professionnels impliqués.

Le pilotage d'un projet de rénovation énergétique performante sur les plans humain, méthodologique et budgétaire, matérialisé par :

- Le budget du projet de rénovation énergétique performante.
- Les outils de pilotage du projet de rénovation énergétique performante.
- Le compte rendu du traitement d'une situation managériale.

Le pilotage et le suivi sur le plan technique d'un projet de rénovation énergétique performant, incluant :

- La vérification et la réception des ouvrages réalisés.

CONDITIONS DE RÉALISATION POUR LES COMPÉTENCES ÉVALUÉES

Etude de cas d'entreprise

Travail individuel

Production écrite.

Mise en situation professionnelle réelle

Travail individuel

Production écrite d'un dossier de pilotage d'un projet de rénovation sur les plans humain, méthodologique et budgétaire

Présentation orale.

SUIVI EN ENTREPRISE

Suivi en entreprise par le/la référent(e) accompagne, évalue les compétences acquises par l'apprenant(e) en entreprise, un élément clé du suivi individualisé. Cette rencontre avec l'apprenant(e) et le ou la maîtresse d'apprentissage permet le/la

référent(e) de s'assurer que les missions confiées à l'apprenant(e) sont en adéquation avec les objectifs pédagogiques de la formation.

Le/la référent (e) :

- Fait le point régulièrement sur les conditions d'apprentissage de l'apprenant(e)
- Rappelle à l'entreprise ses droits, ses engagements.
- Informe des situations à risque la direction de l'alternance de l'Université via le ou la responsable de la formation.
- Envisage en cas de rupture, un changement de structures et en étudier les possibilités de réalisation.

MODALITES D'ACQUISITION DE LA CERTIFICATION

La certification est conditionnée par la validation cumulative des 3 blocs de compétences

Une activité de compétences validé l'est à vie.

PASSERELLES

Aucune

ÉQUIVALENCES

Aucune

VALIDATION PAR ACTIVITÉS

Aucune

POURSUITE D'ÉTUDES

BAC + 3 chargé de Energies Bâtiment Durable. RNCP 38921 (Dispensée par L'asder à l'Eco-campus)

INTERVENANTS

L'école intègre une équipe pédagogique issue du monde professionnel qui fait le lien indispensable entre les exigences des entreprises et les méthodes et objectifs pédagogiques imposés par cette formation.

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Notre structure s'est engagée dans la mise en œuvre d'une politique d'accueil et d'inclusion des personnes en situation de handicap en formation.

Vous êtes en situation de handicap merci de contacter notre référent handicap : referenthandicap@digne.cci.fr

MIXITÉ

Toutes nos formations sont accessibles à tous et toutes, sans discrimination de sexe ou d'origine.

LIEU DE FORMATION



Éco-Campus Provence Formation

445 rue Gabriel Besson

04220 Sainte-Tulle

LIBELLÉ EXACTE DE LA CERTIFICATION

Chargé de projet Energie et Bâtiment Durable

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/34389/>

CODE RNCP

38921

NOM DU CERTIFICATEUR

CCI

DATE D'ENREGISTREMENT DE LA CERTIFICATION

26-04-2024

INDICATEURS DE RESULTATS DE CETTE FORMATION

Ouverture rentrée 2025 aucun indicateur de résultats disponibles pour le moment.

PERSONNE À CONTACTER

Virginie VIERI

Chargée d'affaire Formations transition énergétique et industries

06 49 75 25 09

v.vieri@digne.cci.fr